

# REGLEMENT DU JEU

## *La Quête de Chumani*

### **Date et lieu :**

Le jeu se déroulera deux fois par jour sur le port de plaisance, les samedi 12 et dimanche 13 septembre 2011 à 9h00 et 14h00. Le plateau de jeu se situera sur le pallier de la passerelle ralliant la presqu'île à l'esplanade de l'église.

### **Règlement général :**

Le but de ce jeu est d'emmener son pion sur la dernière case du plateau de jeu. Pour ce faire, vous devrez après avoir lancé le dé, réaliser l'action demandée. Vous parcourez donc le port à la recherche de l'information correspondante. Une fois la réponse trouvée, vous reviendrez au niveau du plateau de jeu pour relancer le dé, après vérification de votre réponse et ainsi de suite. Le jeu se situera dans un triangle base nautique de l'Ouest/ esplanade de l'église/ Office de Tourisme de Saint-Paul. Les déplacements se feront à pied.

### **Constitution des équipes :**

Le jeu est ouvert à tous. Il y aura cinq équipes, sachant qu'une équipe est composée d'une à six personnes.

Vous pouvez vous inscrire en équipe déjà constituée, ou laisser le hasard décider. Ainsi, si vous êtes trois à vous inscrire, les trois prochaines personnes inscrites compléteront votre équipe.

Les enfants seront sous l'entière responsabilité de leurs parents ou tuteurs. L'organisation ne sera en aucun cas responsable des enfants placés en charge à d'autres personnes par leurs parents.

### **Remise des lots :**

Une remise de lots aura lieu après chaque partie.

### **Règles à respecter :**

L'équipe doit toujours être complète au moment du lancé de dé. Aucun lancé ne sera accepté si l'équipe est incomplète.

Les participants sont priés de ne pas gêner le déroulement des activités de toutes les personnes qu'ils seront amenés à rencontrer.

Toute tricherie ou jeu déloyal seront sanctionnés par une disqualification sans aucune contestation possible.

Respectez la propreté des sites et l'environnement.